



Dans les téléfilms diffusés sur les chaines publiques on voit très souvent les acteurs fumer. La loi ne s'appliquerait-t-elle pas aux téléfilms récents ?

Rubrique : questions posées - Date : 20 septembre 2009

Bonjour,

Dans les téléfilms diffusés sur les chaines publiques on voit très souvent les acteurs fumer. La loi ne s'appliquerait-t-elle pas aux téléfilms récents ?

Réponse :

Le tabac est en vente légale et sa consommation est règlementée, mais elle n'est pas interdite.

L'un des objectifs du cinéma étant de représenter des scènes de la vie courante, il ne parait donc pas complètement anormal d'accepter que ces scènes puissent représenter, dans une proportion proche de la réalité (1 Français sur 5 fume), des personnages fumeurs.

Cependant, votre réflexion nous oblige à réfléchir au fait que, pour des films récents, il n'est pas conforme aux usages de la vie courante de montrer, sans raisons objectives, ces acteurs en situation de fumer dans des lieux où cela est interdit. Merci de nous avoir suggéré cette piste de nature à endiguer la vague importante de contestations de la loi Évin dans son volet portant sur l'interdiction de faire de la publicité ou de la propagande pour les produits du tabac.